

REPUBLIQUE D'UGANDA



# État de la profession comptable en Ouganda

MINISTÈRE DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION ET DU  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Par : Lawrence Semakula

Comptable général

31e session annuelle de la Conférence internationale de formation de ICGFM

Miami Marriott Biscayne Bay  
Miami, Floride, États-Unis  
Du 14 au 19 mai 2017

**31e session annuelle de la Conférence internationale de formation  
de ICGFM**

# Vue d'ensemble de la présentation



2

- ❑ Introduction
- ❑ État de la profession comptable
- ❑ Défis de la profession comptable
- ❑ Problèmes émergents et voie à suivre
- ❑ Conclusion
- ❑ Commentaires et discussion

# Introduction



3

- ❑ Les bonnes pratiques de GFP jouent un rôle clé dans le développement social et économique d'un pays (OCDE)
- ❑ L'économie mondiale souffre toujours de l'impact de l'économie mondiale de 2008
- ❑ La croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait ralentir à son niveau le plus bas en 20 ans (Perspectives économiques 2016 du FMI)
- ❑ Thème de la conférence «Les avantages macroéconomiques des pratiques de GFP solides sont pertinents et opportuns »

# Gestion des finances publiques



4

Une gestion ferme des finances publiques est caractérisée par:

- ❑ La gestion des ressources
  - Le contrôle budgétaire et la discipline
  - L'efficacité d'allocation des ressources
  - Les opérations effectives et efficaces
- ❑ L'utilisation des ressources publiques
  - La transparence et la responsabilité
  - Intendance et conformité réglementaire

# Gestion des finances publiques Sui



5

Une gestion ferme des finances publiques est caractérisée par:

- ❑ La gestion du risque fiduciaire
  - Le cadre de contrôle financier
  - Le renforcement des capacités
  - Le suivi
- ❑ La profession de comptable joue un rôle clé dans le développement et la mise en œuvre de systèmes GFP performants

# Ouganda : État de la comptabilité



6

## Bref historique :

- ❑ Aucun cadre réglementaire avant 1970
- ❑ En 1970, la Loi N° 5 sur les comptables enregistrés a été promulguée
- ❑ L'Institut des comptables publics accrédités d'Ouganda (ICPAU) a été établi
- ❑ Loi de 1970 non mise en œuvre en raison de l'instabilité politique
- ❑ Loi de 1970 abrogée et remplacée par la loi N°5 de 1992, remplacée ensuite par la Loi sur la comptabilité de 2013

# ICPAU - Organisme de réglementation



7

- ❑ L'ICPAU est l'organisme de coordination responsable de la réglementation de la profession comptable en Ouganda
- ❑ Il coopère avec d'autres organismes professionnels de comptabilité comme ACCA et IIA
- ❑ L'ICPAU est étroitement lié aux institutions publiques comme le ministère des Finances, l'Inspection générale du Gouvernement, la Cour anticorruption, le Service judiciaire, la Direction des poursuites pénales, la Direction des renseignements et enquêtes criminelles (CIID), le Bureau du Vérificateur général et la Direction de l'éthique.

# Comptables professionnels - Membres



8

- ❑ L'adhésion à ICPAU englobe les comptables et les vérificateurs
- ❑ Membres actuels de l'ICPAU - 2600 dont 600 sont dans le secteur public
- ❑ Membres de l'ACCA - 1400 (750 en 2008)
- ❑ Membres de l'IIAU - 556 (33 en 2003)
- ❑ Les responsables des finances et de l'audit interne des institutions publiques doivent être membres de l'ICPAU





## Adhésion à l'échelle régionale

- ❑ Fédération pan-africaine des comptables (PAFA)
- ❑ Co-signataire de l'Accord de reconnaissance mutuelle (MRA) entre les organismes professionnels de comptabilité sur le marché commun de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC).

## Adhésion à l'échelle internationale

- ❑ Fédération internationale des comptables (IFAC)

# Réformes de la GFP en Ouganda



10

- ❑ Cadre réglementaire et institutionnel
- ❑ Automatisation du processus de gestion financière
- ❑ Décentralisation de la liste de paie et du paiement des retraites
- ❑ Introduction du TEF
- ❑ Formation et renforcement des capacités
- ❑ Cadre de compte de Trésorerie unique
- ❑ Système e-GP planifié

# Rôle des comptables dans les réformes de la GFP



11

- ❑ Formulation de la participation des politiques, stratégies et lois sur la gestion des finances publiques (GFP)
- ❑ Émission de normes comptables et d'audit
- ❑ Émission de procédures opérationnelles, de lignes directrices et de manuels
- ❑ Soutien des réformes de la GFP
- ❑ Développement de programmes de formation et de perfectionnement professionnel continu (CPD)

# Normes de comptabilité



12

- ❑ ICPAU conseille le gouvernement sur les questions de responsabilité et de gestion financière conformément à la Loi sur les comptes de 2013.
- ❑ Le Comptable général approuve les normes comptables du secteur public à utiliser dans la préparation des états financiers de l'État (Loi sur la gestion des finances publiques, 2015).
- ❑ Le Gouvernement de l'Ouganda (GoU) met en œuvre une forme modifiée de la base de trésorerie IPSAS
- ❑ Le GoU prévoit d'adopter une comptabilité d'exercice intégral IPSAS d'ici 2020 .

# Normes comptables internationales



13

L'ICPAU a adopté des normes comptables et d'audit établies par l'IFAC.

Celles-ci inclut :

- ❑ L'assurance qualité
- ❑ Les normes internationales d'éducation
- ❑ Le code de déontologie des comptables professionnels
- ❑ Les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)
- ❑ Les normes internationales d'information financière (IFRS)

# Soutien financier à la comptabilité



14

- ❑ Le Gouvernement de l'Ouganda a fourni un soutien financier à l'ICPAU pendant les premières étapes
- ❑ Le Gouvernement continue de fournir un soutien modeste à l'ICPAU au besoin
- ❑ A présent, il dépend en grande partie des cotisations d'adhésion
- ❑ La Banque mondiale et d'autres partenaires de développement fournissent également un soutien

# Défis



15

- Conformité incohérente pour l'établissement des normes et des règlements par des organisations publiques et privées
- Pratiques contraires à l'éthique des comptables professionnels et de leurs clients commerciaux
- Adoption de normes internationales qui ne répondent pas efficacement aux besoins locaux en matière de comptabilité et de rapports
- Nombre insuffisant de comptables qualifiés



- Manque d'uniformité dans l'application des normes comptables (Comptabilité de caisse comparée à la comptabilité d'exercice, IPSAS comparé à IFRS)
- Droits prohibitifs pour l'acquisition et le maintien d'une certification comptable professionnelle
- Faible mécanisme de réglementation et d'assurance de la qualité pour faire respecter l'application des règles
- Mauvaise tenue des dossiers
- Présence d'un grand secteur informel qui n'apprécie pas la valeur d'un comptable professionnel.



# Questions émergentes



17

- **Le rôle changeant d'un comptable professionnel en raison de l'innovation et de la technologie**
  - ▣ Nécessité de développer de nouvelles aptitudes et compétences
- **Automatisation des processus et menaces émergentes de cyber-sécurité**
  - ▣ Engagement des ressources et soutien pour atténuer les risques
- **Nouvelles activités économiques émergentes (PPP, exploration pétrolière, gestion des revenus pétroliers)**
  - ▣ Nécessite un développement de nouvelles compétences pour prendre en charge ces domaines
- **Changement dans les procédures de budgétisation de la contribution à la budgétisation axée sur les résultats** - besoin en formation

# Conclusion



18

- Tel qu'observé sous l'angle ougandais, la profession de comptable reste à l'avant-garde de la gestion des finances publiques
- Il est donc essentiel pour les gouvernements de soutenir en permanence la croissance de la profession comptable afin de construire des pratiques de GFP solides qui mèneront au développement économique et à la transformation des économies en Afrique



Je vous remercie

Discussion

Commentaires/Questions